

LES CHOUPISSONS

C'est une des façons d'appeler les bébés hérissons ! On peut aussi les désigner par le terme : « hérissonneaux », mais c'est moins mignon !

HÉRISSON DES VILLES

Bien qu'il vive dans les bois, le hérisson s'aventure de plus en plus dans les villes, attiré par les jardins et les proies qu'ils contiennent (en particulier les limaces qui envahissent nos plantations). On le voit donc de plus en plus souvent, surtout la nuit !

VICTIME DES PESTICIDES Le hérisson peut vivre jusqu'à 10 ans, mais son espérance de vie moyenne n'est que de 3 ans. Souvent écrasé en traversant la route, ce petit animal épineux manque également de nourriture pendant les mois d'hiver (notamment en raison de l'utilisation de pesticides).

UN ABRI POUR HÉRISSON !

La meilleure façon d'aider le hérisson à s'installer et être bien dans nos villes, c'est de lui installer un abri ! Il y a plusieurs façons de le faire, mais toutes sont très simples !

Le refuge doit toujours être placé à l'abri du vent, du soleil et de la pluie. On peut par exemple le mettre : contre un mur, sous une haie ou contre une haie, sous un appentis, sous un tas de bois, ou sous un escalier de jardin.

Sous un escalier ou un appentis : mettez une caisse retournée dans laquelle vous aurez fait une ouverture de 12 x 12 cm pour le passage du hérisson ; remplissez la boîte de feuilles mortes ou de paille.

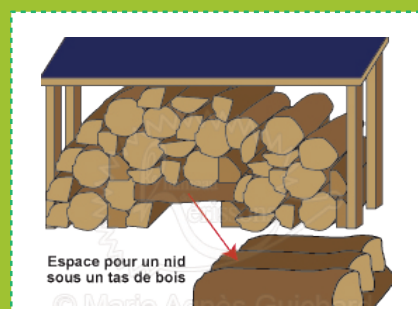
Avec des bûches : procurez-vous une dizaine de bûches de taille similaire (vous pouvez les ramasser en forêt). Placez des bûches parallèles l'une à l'autre en laissant de l'espace entre elles, puis placez les autres bûches par-dessus, comme un toit. Décorez le fond et le dessus avec des feuilles mortes.

Veillez bien à ce que l'abri ne soit pas trop petit : la femelle hérisson peut avoir jusqu'à 6 choupissons !

Sources :
http://www.hameaudesherissons.fr/index.php?id_page=abris.php
https://www.vigienature-ecole.fr/actions/abri_herisson



JOINVILLE CITÉ FORÊT
végétalisons nos espaces de vie



Espace pour un nid
sous un tas de bois

En partenariat avec l'école
élémentaire du PARANGON

Avec Joinville Cité forêt,
je protège la biodiversité locale
Association indépendante, locale et citoyenne ;
rejoignez-nous !